

Critères de sortie

Pour la mère en cas de sortie planifiée

CRITERES		
1	Absence de situation de vulnérabilité psychique*, sociale**, de conduites d'addictions et de dépendances sévères non prise en charge	
2	Soutien familial et/ou social adéquat	
3	Absence de pathologie chronique mal équilibrée***	
4	Absence de complications ou pathologies**** nécessitant une observation ou un traitement médical connu	
5	Absence d'hémorragie sévère du post-partum immédiat*****	
6	Absence d'infection évolutive ou de signes d'infection*****	
7	Absence de signes thrombo-emboliques	
8	Douleur contrôlée	
9	Interactions mère-enfant satisfaisantes	
Mère répondant aux critères OUI/NON (Tous les critères doivent être remplis pour répondre OUI)		

* instabilité psychique, antécédents de dépression du post-partum, prise de psychotropes, suivi psy en anténatal, manque d'autonomie pour la réalisation des soins de base, déficience mentale... *dont la prise en charge en anténatal, dans la phase hospitalière et dans la phase extrahospitalière ne permet pas de conclure à un retour planifié dans des conditions sécurées pour le couple mère-enfant.*

** mineure, précarité, logement inadéquat... *dont la prise en charge en anténatal, dans la phase hospitalière et dans la phase extrahospitalière ne permet pas de conclure à un retour planifié dans des conditions sécurées pour le couple mère-enfant.*

*** HTA, diabète...

**** pré-éclampsie, HELLP, anémie sévère, trouble de la coagulation...

***** pertes sanguines estimées supérieures à 1000cc, transfusion de produits sanguins labiles, embolisation artérielle, nécessité d'une procédure chirurgicale...

***** urinaire, endométrite, plaie périnéale, cicatrice de césarienne, mastite...

Références : Haute Autorité de santé / France- 2014

Critères de sortie

Pour l'enfant en cas de sortie planifiée

CRITERES	
1	Nouveau-né à terme ≥ 37 sem, singleton.
2	Poids de naissance ≥ 2800 gr
3	Apgar ≥ 7 à 5 minutes
4	Examen clinique par le pédiatre* normal réalisé 48 heures après la naissance et avant la sortie
5	Température axillaire entre 36 et 37° C ou centrale entre 36,5 et 37,5° C
6	Alimentation établie (si allaitement maternel : observation d'au moins 2 tétées assurant un transfert efficace de colostrum/lait reconnu par la mère), mictions et émissions spontanées des selles, transit établi
7	Perte de poids < 8 % par rapport au poids de naissance
8	Absence d'ictère ou ictère dont la mesure n'a pas montré la nécessité d'une photothérapie selon la courbe de référence tenant compte d'éventuels facteurs de risque
9	Absence d'éléments cliniques ou paracliniques en faveur d'une infection. Si facteurs de risque d'infection : prélèvements biologiques et bactériologiques récupérés et négatifs
10	Dépistages néonataux prévus et leur traçabilité assurée**
11	Suivi par pédiatre ou médecin généraliste entre le 7 ^{ème} et 10 ^{ème} jour de vie. Coordonnées et RDV renseignés dans le dossier médical de l'enfant
Enfant répondant aux critères OUI/NON (Tous les critères doivent être remplis pour répondre OUI)	

* Dont stabilité des fonctions vitales : fréquence respiratoire < 60 /min, fréquence cardiaque > 90 et < 170 /min au repos

**Cfr protocole

Références : Haute Autorité de santé/France-2014